

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SPRAYMASTIC

Page: 1

Date de compilation: 01.04.2012

Révision: 24.02.15

N° révision: 1.4

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: SPRAYMASTIC

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

DUTHOO SA
3, ESSERSTRAAT
B - 8550 ZWEVEGEM
Tel:+32 (0)56 360 774 - Fax:+32 (0)56 360 776
E-mail:info@duthoo.eu - Website: www.duthoo.eu

1.4. Numéro d'appel d'urgence

numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7

*Centre Antipoisons Belge: Appelez gratuitement 070 245 245
Un médecin vous répond, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24*

Section 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (DSD/DPD): F+: R12; Xi: R36; -: R66; -: R67

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Flam. Aerosol 1: H222; STOT SE 3: H336; -: H229; -: EUH066

Effets indésirables: Extrêmement inflammable. Irritant pour les yeux. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage (CLP):

Mentions de danger: H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Mentions d'avertissement: Danger

Pictogrammes de danger: GHS02: Flamme

GHS07: Point d'exclamation

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 2



Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.
P210: Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P211: Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.
P251: Récipient sous pression: ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P304+340: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+351+338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P312: Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P410+412: Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C.

Éléments d'étiquetage (DSD/DPD):

Symboles des risques: Extrêmement inflammable.

Irritant.



Phrases R: R12: Extrêmement inflammable.
R36: Irritant pour les yeux.
R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S: S2: Conserver hors de portée des enfants.
S23: Ne pas respirer.
S51: Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
S46: En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

Phrases P: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

2.3. Autres dangers

Autres risques: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur-air inflammable / explosif.

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT.

Section 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ACÉTONE

EINECS	CAS	Classification (DSD/DPD)	Classification (CLP)	Pour cent
200-662-2	67-64-1	F: R11; Xi: R36; -: R66; -: R67	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336; -: EUH066	20-35%

PROPANE

200-827-9	74-98-6	F+: R12 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	10-20%
-----------	---------	--	-------------------------------------	--------

BUTANE

203-448-7	106-97-8	F+: R12 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Gas 1: H220; Press. Gas: H280	10-20%
-----------	----------	--	-------------------------------------	--------

ACÉTATE D'ÉTHYLE

205-500-4	141-78-6	F: R11; Xi: R36; -: R66; -: R67	Flam. Liq. 2: H225; Eye Irrit. 2: H319; STOT SE 3: H336; -: EUH066	10-20%
-----------	----------	---------------------------------	--	--------

XYLENE

215-535-7	1330-20-7	-: R10; Xn: R20/21; Xi: R38	Flam. Liq. 3: H226; Acute Tox. 4: H332; Acute Tox. 4: H312; Skin Irrit. 2: H315	5-10%
-----------	-----------	-----------------------------	---	-------

ACÉTATE DE N-BUTYLE

204-658-1	123-86-4	-: R10; -: R66; -: R67 Substance pour laquelle il existe, en vertu des dispositions communautaires, des limites d'exposition sur le lieu de travail.	Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H336; -: EUH066	1-5%
-----------	----------	---	--	------

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 4

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

265-199-0	64742-95-6	Xn: R65; -: R10; Xi: R37; N: R51/53	Asp. Tox. 1: H304; Flam. Liq. 3: H226; STOT SE 3: H335; Aquatic Chronic 2: H411	1-5%
-----------	------------	-------------------------------------	---	------

Section 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Remove victim from exposure to fresh air. Consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

Effets différés / immédiats: No relevant safety data available.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement immédiat / spécifique: No relevant safety data available.

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Refroidir les conteneurs en les pulvérisant avec de l'eau. Dioxyde de carbone. Mousse résistante à l'alcool. Poudre chimique inerte. Buée.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter un appareil de respiration autonome. Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Éliminer toute source d'ignition.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 5

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorption par de la terre sèche ou du sable. Ne pas utiliser de matériel qui risque de produire des étincelles durant la procédure de nettoyage.

6.4. Référence à d'autres sections

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité.

Section 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Éviter tout contact direct avec la substance. Veiller à ce que l'endroit soit suffisamment ventilé. Ne pas manipuler dans un espace restreint et fermé. Éviter que la formation ou la présence de buée dans l'air. Interdiction de fumer.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Stocker dans un endroit frais et bien ventilé. Veiller à maintenir le conteneur hermétiquement fermé. Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: Donnée non disponible.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Ingrédients dangereux:

ACÉTONE

Valeurs limites d'exposition:

Poussière respirable

	8 hr TLV	15 min LECT	8 hr TLV	15 min LECT
FR	1800 mg/m3	-	-	-

BUTANE

FR	1900 mg/m3	-	-	-
----	------------	---	---	---

ACÉTATE D'ÉTHYLE

FR	1400 mg/m3	-	-	-
----	------------	---	---	---

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 6

XYLENE

FR	435 mg/m ³	650 mg/m ³	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

ACÉTATE DE N-BUTYLE

FR	710 mg/m ³	940 mg/m ³	-	-
----	-----------------------	-----------------------	---	---

8.1. DNEL/PNEC

Ingrédients dangereux:

ACETONE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Orale	62 mg/kg bw/day	La population	Systemique
DNEL	Cutanée	62 mg/kg bw/day	La population	Systemique
DNEL	Cutanée	186 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation	200 mg/m ³	La population	Systemique
DNEL	Inhalation	2420 mg/m ³	Les travailleurs	Locale
DNEL	Inhalation	1210 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Orale (doses répétées)	11 mg/kg bw/day	La population	Systemique
DNEL	Cutanée (doses répétées)	11 mg/kg bw/day	La population	Systemique
DNEL	Cutanée (doses répétées)	25 mg/kg bw/day	Les travailleurs	Systemique
DNEL	Inhalation (doses répétées)	150 mg/m ³	Les travailleurs	Systemique

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Le sol du magasin de stockage doit être imperméable pour empêcher la fuite de liquides.

Protection respiratoire: Un appareil de respiration autonome doit être disponible en cas d'urgence.

Protection des mains: Gants de protection. The glove material has to be impermeable and resistant to the product/the substance/the preparation. Selection of the suitable gloves does not only depend on the material, but also on further marks of quality and varies from manufacturer to manufacturer. As the product is a preparation of several substances, the resistance of the glove material cannot be calculated in advance and has therefore to be checked prior to the application.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau: Vêtement de protection imperméable.

Environnementaux: no further relevant information available.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Aérosol

Couleur: Gris

Odeur: Odeur caractéristique

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 7

Degré d'évaporation: Rapide

Solubilité dans l'eau: Non miscible

Également soluble dans: Solvants organiques principaux.

Limites d'inflam. %: infér: 1,5

supér: 9,5

Pt d'éclair °C: -21

Auto-inflammabilité°C >490

Pression de vapeur: 3-4 bar

Densité relative: 0,79 g/ml

VOC g/l: max. 840

9.2. Autres informations

Autres informations: 2004/42/EG/IIB(e) (VOC max840 g/l)<840

Section 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur. Surfaces chaudes. Sources d'ignition. Flammes.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques.

Section 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ACÉTONE

IVN	RAT	LD50	5500	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

ACÉTATE D'ÉTHYLE

ORL	MUS	LD50	4100	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

XYLENE

ORL	MUS	LD50	2119	mg/kg
ORL	RAT	LD50	4300	mg/kg
SCU	RAT	LD50	1700	mg/kg

ACÉTATE DE N-BUTYLE

ORL	MUS	LD50	6	gm/kg
-----	-----	------	---	-------

SOLVANT NAPHTA AROMATIQUE LÉGER (PÉTROLE)

ORL	RAT	LD50	8400	mg/kg
-----	-----	------	------	-------

Toxicité: Donnée non disponible.

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge.

Inhalation: Aucun symptôme.

Effets différés / immédiats: No relevant safety data available.

Autres informations: No further relevant informations available.

Section 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Écotoxicité: Donnée non disponible.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Donnée non disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifiée comme substance PBT.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: No further informations available.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 9

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: According local law.

Opérations de récupération: No further relevant informations available.

Code CED: 160504

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

Section 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

N° ONU: UN1950

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom d'expédition: AÉROSOLS

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe de transport: 2 (5F)

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage: nicht anwendbar

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement: Non

Polluant marin: Non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Code tunnel: D

Catégorie de transport: 2

Section 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Section 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: Add-On to point 14

transport of limited quantities according to 3.4 ADR LQ2 is possible

Cette fiche de données de sécurité conforme au Règlement No 453/2010.

Phrases de rubrique 2 et 3: EUH066: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

H220: Gaz extrêmement inflammable.

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H225: Liquide et vapeurs très inflammables.

H226: Liquide et vapeurs inflammables.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

[suite...]

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Page: 10

H304: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H312: Nocif par contact cutané.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H332: Nocif par inhalation.

H335: Peut irriter les voies respiratoires.

H336: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10: Inflammable.

R11: Facilement inflammable.

R12: Extrêmement inflammable.

R20/21: Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R36: Irritant pour les yeux.

R37: Irritant pour les voies respiratoires.

R38: Irritant pour la peau.

R51/53: Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Désistement juridique: Les informations susmentionnées, bien que correctes, ne sont pas toutes inclusives et seront utilisées comme guide seulement. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.